

Bouches-du-Rhône
Au fil de la mémoire

LA GUERRE DE 1870 - 1871



AVANT PROPOS

La guerre franco-prussienne ou franco-allemande de 1870 - 1871 est peu connue du public, particulièrement dans notre région, éloignée du lieu des combats. Elle a été éclipsée par les deux guerres mondiales du XX^{ème} siècle, qui ont laissé des souvenirs plus vifs et des traces plus visibles.



*Groupe statuaire du monument dit « des mobiles » à Marseille.
Hommage aux différentes unités de la guerre de 1870-1871*

Elle n'en constitue pas moins un événement majeur de la fin du XIX^{ème} siècle, dont les conséquences furent importantes et multiples pour notre pays et pour l'Europe.

Des monuments, souvent familiers et pourtant méconnus, témoignent de l'implication des Bouches-du-Rhône dans cette guerre et du retentissement de celle-ci auprès de nos concitoyens, au tournant du XX^{ème} siècle, alors que se profilait déjà un nouvel affrontement entre la France et l'Allemagne. Cette brochure vous les présente, en resituant leur origine dans l'histoire de ce conflit. Après l'avoir parcourue, vous les regarderez peut-être d'un œil neuf, en ayant une pensée pour ceux auxquels ils sont dédiés.

LA GUERRE DE 1870 - 1871

La guerre trouve sa cause principale dans la volonté de Bismarck, Chancelier du Roi de Prusse Guillaume 1^{er}, de mener une guerre victorieuse contre la France, qui constituera selon lui le ciment de l'unité allemande, autour de la Prusse. La candidature d'un prince allemand, Léopold de Hohenzollern, cousin du roi de Prusse, au trône d'Espagne alors vacant, sera l'élément déclenchant de la guerre, après la provocation de la Dépêche d'Ems.

*Dragon (à gauche)
et chasseur à cheval (à droite)
de la période de défense nationale
Musée de l'Empéri, Salon de Provence*





*Monument « aux combattants 1870-1871 »
dédié aux morts de St Rémy de Provence,
les Baux, Maillanne, Maussane,
Mouries et le Paradou.
St Rémy de Provence, Cimetière.*

La France déclare la guerre le 19 juillet 1870. Les opérations militaires proprement dites s'achèvent le 28 janvier 1871 avec la capitulation de Paris et le conflit se termine officiellement le 10 mai 1871 (traité de Francfort), après avoir provoqué la chute du second empire et la proclamation de la république. Avec la défaite, la France voit son territoire amputé de l'Alsace et d'une partie de la Lorraine. Ces régions, incorporées à l'empire allemand, ne redeviendront françaises qu'après la victoire de

1918. Les pertes humaines de la guerre sont estimées à 120.000 tués du côté français et à 130.000 du côté allemand.

Ce conflit de 1870-1871 est un conflit moderne, avec l'utilisation de moyens de création récente tels que le chemin de fer, le télégraphe et les ballons sphériques autonomes. Il y a des unités de francs-tireurs et même des volontaires étrangers comme ceux commandés par GARIBALDI.

De plus, pour équiper en partie les armées nouvellement créées, le gouvernement de défense nationale achètera aux Etats-Unis les surplus de la guerre de sécession, pendant que les armées allemandes abandonneront leur fusils DREYSE pour les remplacer par des fusils CHASSEPOT récupérés sur nos armées.

Les Bouches-du-Rhône et la guerre

Bien qu'éloignée des zones de combats, la population des Bouches-du-Rhône, en particulier après la capitulation de Napoléon III à l'issue de la bataille de Sedan (1^{er} et 2 septembre 1870), va s'impliquer largement dans ce conflit. Avec la chute de l'empire et la proclamation de la république (4 septembre 1870) celui-ci prend en effet une autre signification pour beaucoup. Les références aux volontaires de 1792 sont nombreuses dans les initiatives qui sont alors lancées pour appeler à la levée en



*Mitrailleuse système Chassepot
utilisé par les troupes françaises.
Musée de l'Empéri,
Salon de Provence.*

La Garde Nationale Mobile

Les conflits armés de la seconde partie du XIX^{ème} siècle mettent en œuvre des armées aux effectifs importants, de l'ordre de plusieurs centaines de milliers d'hommes (guerre de Crimée, guerre d'Italie et guerre austro-prussienne). Pour le haut commandement se pose le problème des réserves pour étoffer les unités d'active.

En France, sous le second Empire, il n'y a pas de service militaire au sens moderne du terme. Chaque année, il y a un tirage au sort. Les «mauvais numéros» partent pour cinq ans sous les drapeaux. Les «bons numéros» restent chez eux. Le Maréchal NIEL imagina d'incorporer dans la garde nationale, tous les «bons numéros» pour créer les réserves dont l'armée avait besoin, mais il mourut avant d'avoir pu réaliser cette réforme. Son successeur, le maréchal LEOBOEUF, ne croyait pas beaucoup à cette réa-



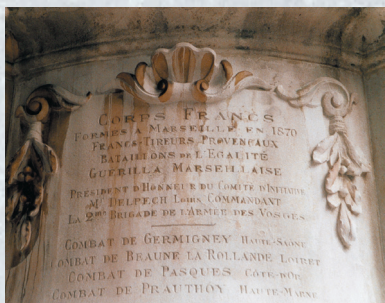
*Monument «A la mémoire des enfants de Salon et de son canton morts pour la Patrie» (1870-1871).
Salon de Provence, place Gambetta.*

masse afin de défendre l'intégrité du territoire national. On doit rappeler à cet égard, qu'en moins de cinq mois, de septembre 1870 à janvier 1871, le gouvernement de défense nationale, qui entreprend de poursuivre la lutte après l'effondrement de l'armée impériale de Napoléon III, va réussir, malgré des difficultés sans nombre, à mettre sur pied plusieurs armées, mobilisant plus de 600.000 hommes.

Des éléments de la garde nationale mobile et des unités de francs-tireurs, répondant à ces appels, puissamment relayés au niveau local, s'engageront alors avec enthousiasme dans ce conflit et participeront vaillamment à de nombreux combats, bien loin de leur département natal.



*Garde mobile (à gauche) et fusilier marin (à droite) de la période de défense nationale.
Musée de l'Empéri, Salon de Provence.*



*Inscription en hommage aux Corps Francs formés à Marseille en 1870
Monument dit « des mobiles » Marseille.*

lisation, et au début du conflit de 1870, les réserves étaient restées à l'état d'ébauche. Quelques unités avaient cependant été créées, avec une nouveauté : il y avait une garde nationale mobile qui regroupait célibataires et volontaires, chargée d'accompagner l'armée en campagne et une garde nationale sédentaire chargée de la défense des places fortes.

En 1870, la garde nationale mobile des Bouches-du-Rhône forme le 43^{ème} régiment de Marche. Le 4^{ème} bataillon, fort de 20 officiers et 935 sous-officiers ou gardes mobiles sollicite, par voie de pétition, son envoi devant l'ennemi. Il quitte Marseille le 12 octobre 1870 et prend part à plusieurs combats dans la 1^{ère} et la 2^{ème} armée de la Loire. Le 6 janvier 1871 ayant déjà enregistré de lourdes pertes et réduit à moins de 600 hommes il combat à Azay, à proximité de la route Orléans-Le Mans, dans la brigade du Colonel Thiery, contre des forces très supérieures en nombre. Au cours de cet engagement, 8 officiers et 348 sous-officiers et gardes mobiles sont tués ou blessés. Au moment de l'armistice, le 28 janvier 1871,

cette unité ne dispose plus que de 240 hommes. En un peu plus de trois mois, ce bataillon a donc perdu les trois quarts de son effectif.

Francs tireurs et corps francs

Les francs tireurs, organisés en corps francs, seront présents dans la deuxième partie de la guerre de 1870 - 1871. Ils témoignent de la spontanéité d'un engagement patriotique et on a pu parfois voir en eux les « précurseurs » des résistants de la deuxième guerre mondiale. La presse locale joue un rôle important pour relayer les appels à la constitution de ces unités, ainsi qu'en témoignent les différents articles reproduits dans cette brochure. Leurs noms sont évocateurs : Francs Tireurs Provençaux, Francs Tireurs de l'Égalité, Guérilla Marseillaise. Ils participeront, eux aussi, à différents combats, de la Haute Saône au Loiret, de la Côte d'Or en Haute Marne.



*Allégorie de la République
Monument de Salon de Provence.*

Les monuments de la guerre de 1870 - 1871

A partir des années 1890, plusieurs monuments seront érigés dans les Bouches-du-Rhône, afin de rendre hommage aux combattants de la guerre de 1870 - 1871.

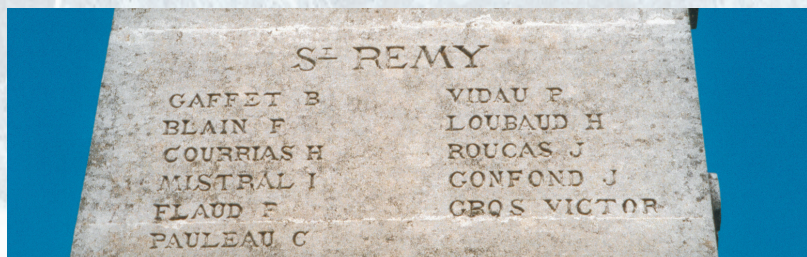
Ce n'est certainement pas un hasard si les inaugurations de ces monuments prennent place de 1894 à 1905, dans une ambiance de grande ferveur patriotique, où l'exaltation du sentiment national se nourrit de l'espérance d'effacer l'humiliation de la défaite et de recouvrer les provinces perdues d'Alsace-Lorraine.

Trois monuments sont présentés dans cette brochure. Ils se trouvent à Salon de Provence, St Rémy de Provence et Marseille. Leur style imposant présente certaines similitudes et leur dédicace s'étend non seulement aux citoyens de la commune où ils sont implantés mais aussi à ceux des localités environnantes. Le monument de St Rémy est le seul où sont gravés les noms des combattants, comme l'usage s'en généralisera pour les monuments ultérieurs de la guerre 1914 - 1918. Celui de Marseille est bien connu des Marseillais sous l'appel-



Le monument dit «des mobiles» à l'extrémité de la Canebière à Marseille, dédié «aux enfants des Bouches du Rhône morts pour la défense de la Patrie pendant la guerre de 1870 - 1871»

lation de monument «des mobiles», le langage courant ayant ainsi contracté le titre de garde nationale mobile à laquelle ce monument est notamment consacré. Dédié «aux enfants des Bouches-du-Rhône morts pour la défense de la Patrie pendant la guerre de 1870 - 1871» il a une vocation départementale dans l'hommage rendu à ces combattants.



Monument « aux combattants 1870-1871 » dédié aux morts de St Rémy de Provence, les Baux, Maillanne, Maussane, Mouries et le Paradou. St Rémy de Provence, Cimetière.

Au demeurant, les noms de vingt communes sont inscrits sur son pourtour (Aix, Arles, Aubagne, Berre, Châteaurenard, La Ciotat, Eyguières, Gardanne, Istres, Lambesc, Marseille, Martigues, Orgon, Peyrolles, Roquevaire, St Rémy, Les Stes Maries, Salon, Tarascon, Trets).

Une souscription publique fut lancée dans le département pour sa construction, à l'initiative des survivants du 4^{ème} bataillon de la Garde Nationale Mobile. Les anciens combattants de l'armée d'active, de la garde mobile et des corps francs se retrouvèrent au sein du comité qui assura la promotion de cette réalisation.

Plus de 47.000 souscripteurs individuels, proportion considérable pour un département comptant alors moins de 600.000 habitants, répondirent à l'appel ainsi lancé, aux côtés des intervenants institutionnels (Etat, Communes, Conseil Général) et de différents

organismes, ce qui témoigne bien de l'état d'esprit du public.

Le monument fut inauguré solennellement le 26 mars 1894 en présence d'une foule nombreuse. Plusieurs manifestations patriotiques accompagnèrent cette inauguration.

Depuis plus de cent ans, avec le monument de la place Gambetta à Salon de Provence et celui du cimetière de St Rémy, il témoigne, en plein cœur de Marseille, du courage et des sacrifices librement consentis par nos concitoyens au service des valeurs auxquelles ils croyaient.

Les noms de 22 batailles, combats et engagements de cette guerre de 1870-1871 y sont gravés, unissant ainsi, dans un même hommage, les soldats des armées impériales et républicaines, les gardes nationaux et les francs-tireurs, originaires de notre département et qui y sont tombés.

LA PATRIE EST EN DANGER

Citoyens,

Assez de chants et de vaines manifestations. Des actes ! Des engagements volontaires ! A compter de ce jour, des bureaux d'enrôlement vont être ouverts sur la place publique, comme en 1792.

Venez, jeunes gens, accourez vous ranger en foule sous les drapeaux de la république. Il s'agit de défendre le sol sacré de la patrie, de protéger vos foyers, vos mères, vos femmes, vos enfants. Aux armes ! Ecrasez par votre masse les étrangers qui violent les lois de la civilisation et de l'humanité.

Le Préfet. Alexandre LABADIE
Vendredi 8 septembre 1870

Le Petit Marseillais
Vendredi 2 septembre 1870

LES FRANCS TIREURS PROVENÇAUX

Les francs tireurs provençaux sont parvenus, après les plus grands et les plus louables efforts à constituer une première compagnie qui quittera notre ville dans les premiers jours de la semaine prochaine.

Le costume se compose d'une veste en gros drap frisé, d'un pantalon en velours gris, enfermé dans une guêtre de toile.

Un vrai costume de chasse, mais pour la chasse à l'homme, cette fois.

Les armes sont le revolver d'ordonnance et la carabine de précision ou le chassepot.

Nous félicitons hautement le comité d'organisation de ce corps pour toute l'activité qu'il a déployée.

Nous faisons aussi un dernier appel au patriotisme de nos concitoyens.

Que les hommes valides aillent s'engager dans ce corps franc, et que ceux qui ne peuvent pas payer de leur personne ouvrent leur bourse.

Le siège de la société est rue Pavillon 15.

A.R.

Le Petit Marseillais
Samedi 15 octobre 1870

Appel à nos lecteurs LA GUÉRILLA MARSEILLAISE.

Ce nouveau corps de volontaires est en voie de formation ; nous faisons un appel urgent à tous nos lecteurs de Marseille et du département pour faciliter son équipement.

On ne cesse de le répéter chaque jour : ce ne sont pas les hommes qui manquent, ce sont des armes, c'est de l'argent pour les acheter.

Eh bien ! Devant les dangers qui menacent la Patrie les offrandes du pauvre et du riche doivent se confondre.

Que chacun apporte son obole !

Que la guérilla marseillaise puisse dans quelques jours être prête à partir, prête à combattre l'ennemi qui ravage la France !

Le Petit Marseillais qui comme toujours est heureux de prendre l'initiative d'une souscription patriotique s'inscrit pour 50 francs en tête de cette première liste.

Et maintenant à d'autres. les colonnes de notre journal leur sont ouvertes.

A.R.

Le Petit Marseillais
Mercredi 12 octobre 1870

DÉPART DES FRANCS-TIREURS DE L'ÉGALITÉ

Lundi, vers 7 h du soir, une foule immense stationnait sur la place de la Préfecture où se tenait prêt pour le départ à la frontière le bataillon des francs-tireurs de l'Égalité.

L'air martial, l'attitude ferme et décidée de ces jeunes défenseurs de la Patrie, ont été salués avec enthousiasme, et Esquiros leur a adressé les paroles suivantes.

(suit un discours vantant le courage et le civisme des personnes présentes)

Auguste SAINT-YVES

Le Petit Marseillais
Lundi 30 janvier 1871

DÉPÊCHE DE LA NUIT

Bordeaux, 29 janvier 6 h 40 du soir.

Une dépêche officielle affichée à Bordeaux dit :

La délégation du gouvernement établie à Bordeaux, qui n'avait jusqu'ici su les négociations entamées à Versailles que par des renseignements publiés par la presse étrangère, à reçu, cette nuit, le télégramme suivant, qu'elle porte à la connaissance du pays dans sa teneur intégrale :

Versailles, 28 janvier soir.

Nous signons aujourd'hui un traité avec le comte de Bismarck, portant un armistice de 21 jours et convocation d'une assemblée. Les élections sont fixées au 8 février.

Un membre du gouvernement va partir pour Bordeaux.

Jules FAVRE

Cette dépêche, affichée à Bordeaux, a donné lieu à divers groupes. Tout le monde paraît consterné et ému. Déjà quelques manifestations se sont produites.

Plusieurs bataillons de la garde nationale ont protesté contre la paix.

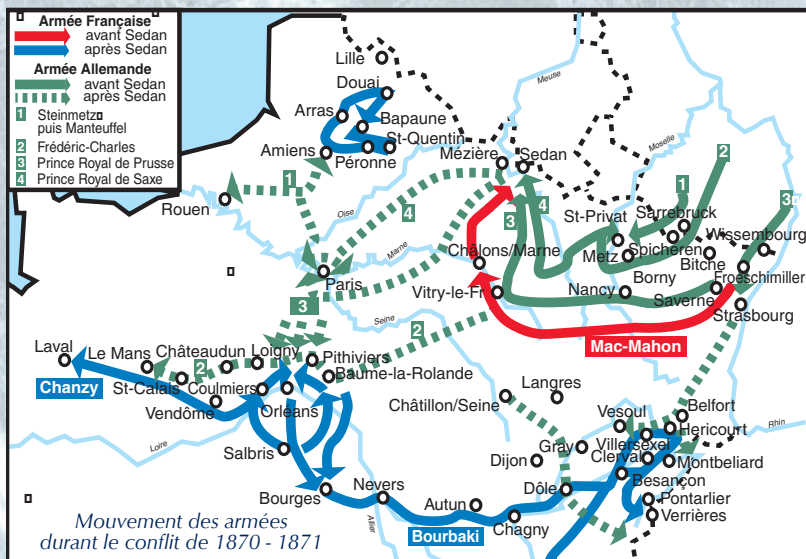
Plusieurs réunions publiques se tiennent à l'heure qu'il est. On croit que les orateurs parleront énergiquement contre la paix.

Télégraphie Havas

CHRONOLOGIE DE LA GUERRE DE 1870

1870 - Période Impériale

2 juillet	Candidature de Léopold de Hohenzollern au trône d'Espagne
12 juillet	Retrait de la candidature prussienne.
13 juillet	L'affaire de la dépêche d'Ems.
14 juillet	Décision gouvernementale d'entrer en guerre.
17 juillet	Appel à l'activité de la garde mobile.
19 juillet	Déclaration officielle de la guerre.
28 juillet	Départ de Napoléon III et du Prince impérial aux armées. Régence de l'Impératrice Eugénie.
2 août	Victoire de Sarrebrück.
4 août	Défaite de Wissembourg.
6 août	Défaites de Froeschwiller et de Forbach.
12 août	Bazaine commandant en chef de l'armée du Rhin.
14 août	Bataille de Borny (armée du Rhin, Bazaine).
16 août	Bataille de Rezonville (Gravelotte) (armée du Rhin, Bazaine).
18 août	Bataille de Saint-Privat (armée du Rhin, Bazaine).
20 août	Investissement de Metz (armée du Rhin, Bazaine).
30 août	Bataille de Beaumont (Armée de Mac Mahon).
1 ^{er} et 2 septembre	Défaite et capitulation de Sedan (armée de Mac Mahon). Captivité puis exil de Napoléon III.



Période de la Défense Nationale

- 4 septembre Soulèvement à Paris et dans plusieurs grandes villes de province (Lyon, Bordeaux, Marseille).
Gouvernement de Défense Nationale, déchéance de l'Empereur et proclamation de la république.
- 5 septembre Lancement à Paris du «Comité central des vingt arrondissement» et des «comités de vigilance» dans les arrondissements.
- 9 septembre Capitulation de LAON.
- 10 septembre Création de la « Ligue du Midi » à Marseille.
- 19 septembre Combat de Châtillon (armée de Paris).
- 27 septembre Interruption de toute communication entre Paris et la Province, le blocus allemand est effectif.
Capitulation de Strasbourg.
- 7 octobre Gambetta quitte Paris en ballon.
- 10 octobre Gambetta prend en main l'administration de la guerre.
- 13 octobre Perte d'Orléans. Commandement de l'armée de la Loire confié à Aurelle de Paladines.
- 27 octobre Capitulation de Metz (armée du Rhin, Bazaine).
- 31 octobre «Journée» révolutionnaire à Paris, Marseille et Saint-Étienne.
- 2 novembre Tous les hommes de 21 à 40 ans sont versés dans la garde nationale mobilisée.
- 3 novembre Reprise en main de Marseille.
- 8 novembre Capitulation de Verdun.
- 9 novembre Victoire à Coulmiers (armée de la Loire).
- 10 novembre Marche en avant de l'armée de la Loire.
- 28 novembre Bataille de Beaume-la-Rolande (armée de la Loire).
- 30 novembre au 2 décembre Bataille de Champigny (armée de Paris).
- 2 décembre Bataille de Loigny (armée de la Loire).
- 15 décembre Bataille de Vendôme.
- 28 décembre Dissolution de la Ligue du Midi.

2-3 janvier	Bataille de Bapaume (armée du nord).
9 janvier	Victoire de Villersexel (armée de l'Est)
11-12 janvier	Défaite du Mans et retraite de Chanzy vers la Mayenne (armée de la Loire).
15-17 janvier	Défaite de l'armée de l'Est sur la Lisaine, hauteur d'Héricourt
18 janvier	Début de la retraite de l'armée de l'est vers Besançon et proclamation de l'Empire allemand à Versailles.
19 janvier	Défaite de l'armée du Nord à Saint-Quentin.
25 janvier	Capitulation de Longwy et retraite de Bourbaki à travers le Jura (armée de l'Est).
28 janvier	Capitulation de Paris. Armistice de 21 jours.
1 ^{er} février	Début de l'internement de l'armée de l'Est en Suisse.
17 février	Thiers élu chef du pouvoir exécutif de la République française.
21 février	Début des négociations entre Thiers et Bismarck.
26 février	Signature des préliminaires de paix à Versailles.
1 ^{er} mars	Entrée des Prussiens dans Paris. Ultime protestation des députés Alsaciens - Lorrains.
3 mars	Evacuation de la capitale par les forces allemandes après le paiement par la France d'indemnités.
18 mars	Début de la Commune de Paris
10 mai	Traité de Francfort entre la France et l'Allemagne.

Cette brochure a été conçue et réalisée par le Service Départemental de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre, dans le cadre des initiatives visant à valoriser la mémoire locale des guerres et conflits contemporains et du 130^{ème} anniversaire de la fin de la guerre de 1870-1871.

Cette action a bénéficié du concours du Ministère de la Défense - Direction de la Mémoire, du Patrimoine et des Archives, du Conseil Général des Bouches du Rhône et de la Délégation Générale du Souvenir Français pour les Bouches-du-Rhône.

Remerciements particuliers :

M. Alexandre ROUSSEL (Souvenir Français) Pour sa documentation et ses conseils.

*Le Musée de l'Empéri, Château de l'Empéri, 13300 Salon de Provence,
Tel. 04 90 56 22 36 pour son aimable coopération et sa documentation.*

*Service Départemental de l'ONAC - 47 Cours Pierre Puget 13006 Marseille.
Tél : 04.91.37.20.18. - Télécopie 04.91.37.20.18. - Courriel : onac13@wanadoo.fr*